

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 NOVEMBRE 2016

**La Lomagne Gersoise se positionne
pour le maintien de la ligne FRET Agen-Auch**

Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 10 novembre, à la nouvelle mairie – salle polyvalente de Taybosc. Au cours de cette assemblée, l'ordre du jour a notamment porté sur la question du maintien du fret par transport ferroviaire sur la ligne Agen Auch.

Le Président Jean-Louis CASTELL a présenté à l'assemblée communautaire les conclusions du comité de pilotage de l'étude partenariale sur l'avenir de la ligne Agen-Auch, qui s'est tenu le 3 novembre dernier à la Préfecture d'Auch.

Il a donné lecture des orientations du comité de pilotage pour privilégier des investissements qui permettent de rénover la ligne et y faire circuler au moins pendant 15 ans des trains de marchandises. Il a précisé que pour contribuer à cette objectif, le coût des travaux est estimé à 7,2 M d'€ avec un financement partiel déjà identifié auprès de l'Europe (30 %), l'Etat (30 %), et des Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine (20 %).

Il a informé l'assemblée communautaire de la volonté du Préfet du Gers pour qu'une position de principe puisse être rapidement apportée par les collectivités locales et les acteurs identifiés pour contribuer au financement des 20 % restant.

Les conseillers communautaires ont insisté sur l'intérêt économique majeur que constitue cette infrastructure pour le territoire communautaire, et bien au-delà pour le Gers, le Lot-et-Garonne, les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine. Ils ont souligné l'importance du maintien de cette ligne fret, tant pour les coopératives agricoles que très bientôt pour les acteurs économiques du bâtiment ou en lien avec la grande distribution qui se voient toujours plus contraints à libérer les routes de leurs camions de transport.

Majoritairement, les élus communautaires ont souligné l'importance de la mobilisation de la Lomagne Gersoise pour renforcer l'attractivité du territoire, qui passe par l'engagement à améliorer toutes les infrastructures possibles, qu'elles soient routières avec la RN21, ferroviaires, avec la ligne Fret Agen-Auch, ou numériques, en lien avec Gers Numérique.

La Lomagne Gersoise a donc décidé d'apporter un soutien de principe dans la limite de 200.000 €, conditionné à la mise en place d'un modèle économique pérenne sans intervention publique dans la maintenance.

Au cours de cette assemblée, les élus communautaires ont également décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1.000 € à la manifestation Gascogn'Agri, et ont précisé le champ d'intervention à venir de la Lomagne Gersoise en matière de politique locale du commerce à la suite du transfert de cette compétence à l'intercommunalité.